

L'architecte Richard s'occupera du plan d'urbanisme



(Photo Roberge et Fontaine)

la Jeune Chambre de Princeville, M. Jean-Louis Bussièrre, de Pont-Rouge, vice-président de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français, et M. Claude Beland, de Drummondville, président de la régionale Jeune Chambre Bois-Francis et Estrie. Sur la photo, on remarque M. Roch Turgeon, président de

Drummondville (JPC) — La cité de Drummondville vient de retenir les services de M. Gaëtan Richard, architecte et urbaniste, pour l'étude et la confection d'un plan directeur d'urbanisme dans tout le territoire de Drummondville. Le contrat de l'engagement de M. Richard a été signé hier après-midi par le premier magistrat de la cité, M. Philippe Bernier et le greffier de la cité, M. Louis-Philippe Langevin, en présence de l'hon. Jean-Luc Pepin, député du comté Drummond-Arthabaska aux communes, qui a fait les représentations nécessaires auprès de la Société centrale d'hypothèques et de logement, un organisme fédéral, pour hâter la confection de ce plan de rénovation urbaine dans les limites de la cité.

Les études préliminaires de ce plan de rénovation coûteront la somme de \$29,000, 75 p.c. sera défrayé par le gouvernement fédéral, soit quelque \$22,125 et 25 p.c. par la cité. Il s'agira d'une étude globale de tout le territoire de la cité, dont les buts sont de déterminer les secteurs pour la rénovation urbaine; enquêter sur les conditions de logement à Drummondville; fournir à la cité les données générales de planification et de législation pour préparer un plan directeur urbain.

M. Richard estime qu'il faudra au moins douze mois pour mener à bonne fin cette étude. Il espère entreprendre les démarches nécessaires d'ici le mois de février 1966 pour l'aménagement d'un centre-ville, qui comprendrait le secteur compris entre la rue St-Georges, la voie du C.P.R., le boulevard St-Joseph et la rivière St-François.

A l'issue de la rencontre avec monsieur Richard et les membres du conseil, celui-ci a tenu à féliciter l'hon. Jean-Luc Pepin pour le travail et les démarches auprès des autorités fédérales pour la réalisation de ce plan en l'espace de quatre mois, pour ce qui prend généralement un an à Montréal.

Cinq candidats tentent de se faire élire dans le comté de Drummond-Arthabaska

DRUMMONDVILLE (JPC) —

La mise en nomination des candidats aux élections fédérales du 8 novembre prochain, a eu lieu hier après-midi de 1 heure à 3 heures, à l'hôtel de ville de cette cité, sous la présidence de M. André Vasse, président d'élection.

Il a reçu cinq bulletins de vote dument remplis de M.M. Sam Boulanger, agronome, de Victoriaville, candidat indépendant; André Fortin, étudiant, de Victoriaville, candidat créditiste; Pierre Juras, avocat, de Victoriaville, candidat conservateur; Jean-Luc Pepin, professeur, de Drummondville, candidat libéral; et Charles-Emile Riendeau, Tisserand, de Drummondville, candidat N.P.D.

Comme aucun autre bulletin n'était présenté avant 3 hres, le président de l'élection déclara donc, l'heure limite arrivée, les cinq candidats ci-haut désignés, comme représentants officiels de leur parti respectif. Contrairement à une vieille coutume d'autrefois, aucun discours n'a suivi la mise en nomination, chacun des candidats se serrant la main pour se souhaiter mu-

tuellement "bonne chance", le jour du scrutin.

Les candidats étaient accompagnés chacun d'un groupe de leurs supporters pour la plupart du comté de Drummond, malgré que quelques citoyens du comté voisin accompagnaient les candidats de leur

partie.

Le président d'élection fit part à l'assistance, que la votation

aurait lieu depuis 8 heures du matin jusqu'à 7 heures de la soirée le lundi 8 novembre prochain, et que la révision du vote aurait lieu le lundi suivant à sa résidence du 185, St-Damase à Drummondville. Il y a environ 45,000 électeurs inscrits sur les listes, dont quelque 22,000 dans Drummond et la balance dans Arthabaska.

Béland conduit le club St-Nazaire à la victoire

DRUMMONDVILLE (SB) —

Quatre équipes évoluant dans la ligue de l'Automobile, ont débuté leur saison régulière dimanche au centre civique. Ainsi dans la première joute au programme, le St-Nazaire a infligé un revers de 6 à 3 au Pinard et Pinard, l'une des meilleures équipes de l'an dernier.

Jules Béland a certes été l'étoile de la rencontre en comp-

Béland au sein de l'équipe "Les As Cyclistes de Drummondville", au cours de l'été. Pour sa part, J.-L. Bessette s'est montré à la hauteur de la situation en enregistrant 2 buts et en fournissant une passe. Le dernier but du St-Nazaire a été compté par A. Gravel.

Des 3 filets des adversaires, deux ont été réussis par D. Plante tandis que l'autre allait à J. Champagne.

Partie nulle

Dans la seconde rencontre de dimanche, le St-Germain et le Drummond Auto ont fait match nul 2 à 2.

La joute a été chaude disputée alors qu'après chaque période les deux équipes se retrouvaient constamment sur un pied d'égalité. Ainsi, dans le premier vingt, R. Baril marqua le premier but du Drummond Auto tandis que C. Faucher égalisait le compte quelques instants plus tard. Une situation idéologique se présenta au cours du second engagement alors que M. Leblanc, du St-Germain, et P. Sévigny, de l'équipe adverse, portèrent le compte final 2 à 2 car durant le reste de la joute, personne ne devait réussir à briser l'égalité.

Les arbitres Jocelyn Sawyer et Gérard Montour ont décerné un total de 10 punitions au cours de la rencontre dont 4 au St-Germain.



Jules Béland

tant 3 des 6 buts des siens et se méritant 2 mentions d'assistance. Béland se révèle donc un athlète accompli tant dans le domaine du hockey que du cyclisme. Tous les sportifs de la région, qui sont quelque peu amateurs de courses cyclistes, se souviennent sûrement des exploits réussis par le jeune

Les problèmes d'une Jeune Chambre sont formateurs pour les membres — M. Bussièrre

PRINCEVILLE (G.A.B.) — "Les études et travaux pour la solution d'épineux problèmes internes d'une Jeune Chambre sont très formateurs pour les membres. Les services fournis par la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français ont un but collectif pour le bien général de la communauté. Les programmes préconisés par la Fédération pour les activités de 1965-66 portent sur des questions économiques."

C'est ce qu'a déclaré à Princeville M. Jean-Louis Bussièrre, de Pont-Rouge, vice-président national de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français et responsable des régionales du Coeur du Québec.

M. Bussièrre était l'invité d'honneur à une clinique régionale de planification tenue à Princeville par les Jeunes Chambres Bois-Francis et Estrie.

Sur les onze sections affiliées à la régionale, sept ont présenté des rapports de leurs activités à date. Ces rapports indiquent que le recrutement n'est pas encore terminé dans la plupart des organismes affiliés.

Une résolution a été adoptée afin que des études soient entreprises au niveau régional et de la Fédération pour qu'un programme de publicité soit établi afin de mieux faire connaître au public le mouvement Jeune Chambre. Plusieurs problèmes particuliers ont retenu l'attention des délégués à la suite de la présentation des rapports. D'intéressantes suggestions ont été faites pour assurer la bonne marche du travail de l'année 1965-66.

Relations

Dans un brillant exposé, M. Georges Laroche, de Plessisville, conseiller technique de la régionale, a fait le point sur les relations qui existent actuellement entre la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français et le J.C. M. Laroche a déclaré que c'était une question délicate et très importante à la fois et qui devait attirer l'attention de tous les membres.

À la demande de Victoriaville, il a été décidé de présenter une résolution pour une représentation plus nombreuse des régionales auprès de la Fédération. Par cette résolution,

chaque régionale aurait droit à un officier élu par tranche de 400 membres inscrits sur les listes de la régionale. Ces administrateurs s'ajouteraient aux effectifs actuels de la Fédération pour un travail encore plus efficace.

La régionale Bois-Francis et Estrie comprend les Jeunes Chambres de Drummondville, Bon Conseil, St-Germain de Grantham, Asbestos, Richmond, Victoriaville, Plessisville, Warwick, Disraeli, Stratford et Princeville.

Congrès régional

Il a été convenu d'étudier plus à fond le projet de confier aux administrateurs de la régionale la responsabilité des prochains congrès. Selon ce projet, les questions financières et l'élaboration de programmes des prochains congrès de la régionale Bois-Francis et Estrie relèveraient du conseil régional et non de la Jeune Chambre qui reçoit.

Pour 1965-66, ce congrès aura lieu à Asbestos au printemps prochain.

C'est M. Claude Béland, de Drummondville, président régional, qui a dirigé les délibérations de la clinique de planification tenue à l'Auberge Bon Air de Princeville. Les délégués ont été accueillis par M. Roch Turgeon, président de la Jeune Chambre de Princeville. Parmi les délégués, on remarquait la présence de M. Jean-Marie Pépin, de Victoriaville, président ex-officio de la régionale Bois-Francis et Estrie.

Travail d'innovation dans l'information professionnelle aux parents et élèves

DRUMMONDVILLE (JPC) — Le service de l'orientation de la régionale St-François, en coopération avec le comité local de placement du SNP, entreprend cette année, un travail d'innovation dans le sens de l'information professionnelle au niveau des parents et des élèves. La première de ces soirées d'information sera tenue au collège Jean Rimbault, mardi le 23 novembre prochain.

Ces soirées d'information professionnelle sont présentées en voie d'organisation et elles traitent de trois secteurs: le scientifique, les services et le commercial. Au cours de ces trois soirées d'information l'essentiel du monde du travail sera étudié de façon à permettre à la plus grande partie des auditeurs de se familiariser avec ces professions. De par sa définition, cette campagne d'information professionnelle se veut d'être une prise de conscience populaire vis-à-vis des problèmes que comporte l'orientation.

Aussi, le comité local de placement veut-il atteindre toutes les couches de la société, tant étudiants et professeurs que parents et gens du monde du travail.

Les plus touchés seront sûrement les parents et les étudiants, car dans leurs objectifs, les organisateurs de cette campagne veulent mettre en garde les étudiants contre les conséquences funestes d'un mauvais choix de carrière, métier ou profession, par suite de connaissances incomplètes relatives aux opportunités offertes; mettre l'étudiant en garde également contre les funestes conséquences d'un enthousiasme passager qui faussera toute l'orientation d'une vie, et enfin, prévenir les influences indues de certains milieux familiaux qui ne peuvent comprendre totalement les exigences de la vie moderne.

Pour prévenir ces erreurs, il est de toute nécessité que les parents et les élèves objectifs, formes de ce que représentent les professions, les métiers et les emplois parmi lesquels l'enfant devra choisir, et connaître les conditions d'admission aux écoles qui y conduisent.

Il y a également l'intérêt que l'étudiant trouvera à approfondir le sujet d'étude qu'il aura choisi vis-à-vis de tel métier ou profession, qui l'encou-

ragera à poursuivre ses études et lui permettra de faire un rapport plus direct entre le monde du travail et celui des écoles. Ce complément d'information donne en plus de celui qu'il reçoit déjà à l'école, représentera une bonne synthèse de toutes les possibilités qui s'ouvrent à l'étudiant sérieux, appuyé par des parents et un milieu social éclairés.

Le comité local de placement en coopération avec le service de l'orientation de la régionale St-François, espère que ces soirées d'information professionnelle encourageront les parents et motiveront les étudiants à des études plus avancées.

Le plein emploi est possible.

Le recrutement sacerdotal est l'affaire du laïc

VICTORIEVILLE (AD) — "Le recrutement sacerdotal est l'affaire du laïc." Tel est le thème de la campagne de recrutement sacerdotal que vient de lancer le comité du centre étudiant des élèves du Séminaire de Nicolet.

Cet organisme s'est donné comme objectif d'intéresser toutes les personnes au vocations sacerdotales, qu'elles soient susceptibles ou non de devenir prêtres ou d'avoir des parents qui le deviendront.

Deux des responsables de ce mouvement, M.M. Jacques Gélinas et Michel Houle, nous déclarent que le laïc doit agir et travailler à cette cause pour ne pas priver l'humanité d'une infinie de grâces que le Seigneur prodigue par le prêtre et dont le laïc est le premier à bénéficier.

"Le laïc doit s'intéresser aux

prêtres car ils sont à son service. Le prêtre se dépense pour nous qui demeurons parfois indifférents à son égard. Demain, ce sera peut-être notre fils qui montera à l'autel; aussi, il faut l'aider à développer son idéal. Plusieurs vocations se perdent faute d'attention au problème majeur du recrutement sacerdotal. Le prêtre ne peut effectuer seul tout le dépistage. Le laïc doit prendre cette cause en main car il connaît mieux son entourage."

Prêtres car ils sont à son service. Le prêtre se dépense pour nous qui demeurons parfois indifférents à son égard. Demain, ce sera peut-être notre fils qui montera à l'autel; aussi, il faut l'aider à développer son idéal. Plusieurs vocations se perdent faute d'attention au problème majeur du recrutement sacerdotal. Le prêtre ne peut effectuer seul tout le dépistage. Le laïc doit prendre cette cause en main car il connaît mieux son entourage."

Prêtres car ils sont à son service. Le prêtre se dépense pour nous qui demeurons parfois indifférents à son égard. Demain, ce sera peut-être notre fils qui montera à l'autel; aussi, il faut l'aider à développer son idéal. Plusieurs vocations se perdent faute d'attention au problème majeur du recrutement sacerdotal. Le prêtre ne peut effectuer seul tout le dépistage. Le laïc doit prendre cette cause en main car il connaît mieux son entourage."

Prêtres car ils sont à son service. Le prêtre se dépense pour nous qui demeurons parfois indifférents à son égard. Demain, ce sera peut-être notre fils qui montera à l'autel; aussi, il faut l'aider à développer son idéal. Plusieurs vocations se perdent faute d'attention au problème majeur du recrutement sacerdotal. Le prêtre ne peut effectuer seul tout le dépistage. Le laïc doit prendre cette cause en main car il connaît mieux son entourage."

L'équipe de Claude René gagne le quillethon

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Une jeune et dynamique équipe a remporté les honneurs du grand quillethon organisé à la salle Champion en fin de semaine. Cette équipe était composée de Claude René, capitaine, Maurice Proulx, Denis Grégoire et Michel Moisan. Les enquêteurs ont tenu le coup durant 32 parties avant d'éliminer leurs rivaux.

René a brillé lors de cette compétition en réussissant le plus haut triple individuel, soit 256 et 370 tandis que son équipe

s'est classée première pour avoir roulé le plus haut simple d'équipe de 4 joueurs, 710 et le plus haut triple 2013.

Les champions se sont mérités \$200 pour leur magnifique exploit tandis que l'équipe la plus courageuse, et aussi l'une des plus habiles, composées de Norman Demers, François Pelletier, Gaston Nadeau et Maurice Gouin se partageaient la somme de \$50.

Les autres équipes en lice ont dû abandonner en cours de route, n'ayant pu obtenir le minimum de points nécessaires pour se rendre en finale.

Aucune élection nécessaire à Princeville

PRINCEVILLE (DNC) — Aucune élection ne sera nécessaire par suite de la mise en nomination qui avait lieu hier pour le poste de maire et les six sièges échevinaux de notre ville.

Son hon. le maire J. Maurice Talbot a été réélu pour un second mandat consécutif.

L'Ovide Longchamps a été réélu au siège No 1, M. Sylvain Paquin, au siège No 2, M. Nelson Grégoire, au siège No 3 ainsi que M. Walter McMahon au siège No 6. Aucun de ces candidats n'a donc eu d'opposition.

Quant à M. Rosaire Gagné, il a été élu au siège No 4 en remplacement de M. Omer Raymond, démissionnaire. M. Louis-David Paré, pour sa part, a été élu au siège No 5, en remplacement de M. Roger Biledeau qui avait également remis sa démission.

Mlle Louise Doull heurtée à mort par une voiture

DRUMMONDVILLE (JPC) — Une jeune fille de cette ville, Mlle Louise Doull, 18 ans, fille de M. et Mme Leonard Doull, du 982, boulevard Mercure, a été heurtée à mort dimanche soir sur le boulevard Mercure, non loin de la rue Cartier, par une automobile conduite par Mlle Huguette Laplante, 21 ans, de Drummondville-Sud, qui circulait de l'est à l'ouest sur le Boulevard, au moment où elle traversait la rue.

La défunte n'aurait apparemment pas vu venir l'auto avant de s'engager dans la rue, et ce n'est qu'à la toute dernière minute, que Mlle Laplante aurait aperçu la victime, et il lui fut impossible d'éviter l'accident. Relevée inconsciente, la victime fut transportée à l'hôpital Ste-Croix par l'ambulance Daniel Vachon, où le décès fut constaté par le Dr André Allaire.

Le cadavre fut ensuite transporté à la morgue J.-N. Donais Lée, où le Dr Taschereau, coroner pour le district de Drummond, ouvrit une enquête hier matin, pour ensuite l'ajourner sine die.

L'équipe du Collège St-Bernard assurée du championnat de la ligue de soccer

DRUMMONDVILLE (SB) — Le Drummondville High School, par suite d'un match nul 1 à 1 avec le Presentation Catholic High School en fin de semaine, a vu ses chances de remporter le championnat de la saison régulière dans la ligue de soccer intercollégiale s'effondrer. En effet, le Collège St-Bernard, qui devait affronter le Presentation Catholic High School à son tour samedi après-midi mais qui n'a pu le faire à cause de la pluie, est définitivement assuré du titre, même s'il lui reste encore une partie à jouer.

Le champion, qui disputera sa dernière joute de la saison mercredi après-midi sur son propre terrain, mène actuellement avec 8 points tandis que le Drummondville High School sa caduque épousée, termine la saison avec 7.

Leo Barker, le meilleur compteur de la ligue en ce moment, a encore une fois trompé la vigilance du gardien de but de Drummondville High School. Quant au point enregistré par le Presentation Catholic High School il a été marqué par Tony Croteau à 10 minutes du début de la deuxième demie. C'est d'ailleurs ce coup de pied opportun de Croteau qui a permis à son club de prendre position au classement des équipes. En effet, bien qu'à la veille des séries éliminatoires, le Presentation Catholic High School n'avait pu encore amasser un seul point au classement. Donc par suite de cette joute nulle, il demeure tout de même au dernier rang mais avec un point.

Dolorès Fortier gagnante à l'heure des quilles

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Dolorès Fortier a remporté les honneurs du concours de "L'heure des petites quilles" disputé dimanche après-midi, à la salle Champion, en disposant de sa rivale Alice Ruthford par la marge de 41 quilles.

La gagnante a roulé des parties de 134, 171 et 127 pour compléter un triple de 432 tandis qu'Alice Ruthford, ne remportant qu'une seule des 3 parties, soit la dernière, a réussi à abattre 112, 119 et 169 quilles au plancher pour amasser un compte final de 391 quilles.

Dolorès Fortier s'est donc mérité le part du lion en gagnant \$20 tandis que sa rivale a reçu \$5 pour sa dernière partie.

Le jeu du candidat détaché de toute manigance politique, de dire l'orateur, et je n'ai pas la prétention de régler tous les problèmes de la nation.

Les indécis

Je suis le candidat de tous ceux qui ont oublié de voter par désintéressement, pour les 49 pour cent indécis qui seront bientôt écrasés par la publicité.

Le plein emploi est possible.

Seul un programme économique planifié apportera une amélioration — M. Riendeau

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — M. Charles - Emile Riendeau, candidat du Nouveau Parti Démocratique dans le comté de Drummond - Arthabaska, a ouvert officiellement sa campagne électorale dimanche après-midi en la salle paroissiale St-Joseph, accompagné de M. Jean-Robert Ouellet, membre du comité provincial du Nouveau Parti Démocratique.

M. Riendeau a d'abord expliqué les raisons pour lesquelles il avait accepté de brigner les suffrages sous la bannière du NPD. "Les candidats des autres partis parlent au nom de leurs idoles, et ne jurent que par eux: Pearson, Diefenbaker, Caouette et autres, alors que les électeurs savent que les vrais problèmes ne peuvent être réglés par une seule personne, et faire croire que ces trois messieurs élimineront la pauvreté; c'est de jeter du sable dans les yeux."

Seul un programme économique planifié servant les intérêts de la grande majorité de la population, peut engendrer le début d'une amélioration de notre monde actuel, et un monde d'évolution économique, industrielle et technologique avec toutes ses implications sur le monde ouvrier et agricole, ne peut se régler à coup de dollars, et le plein emploi ne se réalisera pas à coup de publicité, a continué M. Riendeau.

Je suis un candidat détaché de toute manigance politique, de dire l'orateur, et je n'ai pas la prétention de régler tous les problèmes de la nation.

Les indécis

Je suis le candidat de tous ceux qui ont oublié de voter par désintéressement, pour les 49 pour cent indécis qui seront bientôt écrasés par la publicité.

Le plein emploi est possible.

Seul un programme économique planifié apportera une amélioration — M. Riendeau

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — M. Charles - Emile Riendeau, candidat du Nouveau Parti Démocratique dans le comté de Drummond - Arthabaska, a ouvert officiellement sa campagne électorale dimanche après-midi en la salle paroissiale St-Joseph, accompagné de M. Jean-Robert Ouellet, membre du comité provincial du Nouveau Parti Démocratique.

M. Riendeau a d'abord expliqué les raisons pour lesquelles il avait accepté de brigner les suffrages sous la bannière du NPD. "Les candidats des autres partis parlent au nom de leurs idoles, et ne jurent que par eux: Pearson, Diefenbaker, Caouette et autres, alors que les électeurs savent que les vrais problèmes ne peuvent être réglés par une seule personne, et faire croire que ces trois messieurs élimineront la pauvreté; c'est de jeter du sable dans les yeux."

Seul un programme économique planifié servant les intérêts de la grande majorité de la population, peut engendrer le début d'une amélioration de notre monde actuel, et un monde d'évolution économique, industrielle et technologique avec toutes ses implications sur le monde ouvrier et agricole, ne peut se régler à coup de dollars, et le plein emploi ne se réalisera pas à coup de publicité, a continué M. Riendeau.

Je suis un candidat détaché de toute manigance politique, de dire l'orateur, et je n'ai pas la prétention de régler tous les problèmes de la nation.

Les indécis

Je suis le candidat de tous ceux qui ont oublié de voter par désintéressement, pour les 49 pour cent indécis qui seront bientôt écrasés par la publicité.

Le plein emploi est possible.

Normand Carrière en vedette avec un simple de 212

DRUMMONDVILLE (SB) — Normand Carrière a brillé dimanche soir dans la ligue de la cité, en roulant un simple de 212, soit le plus haut simple réussi au cours de cette soirée, à la salle Champion.

Toutefois, c'est à Marc Collin que revient l'honneur d'avoir réussi le plus haut simple à date au cours de la présente saison avec 246. Marc s'est également signalé dimanche soir avec un haut triple de 493, soit le meilleur compte de la soirée.

Dans les rencontres, le photo Pierre Dorais et le Pepsi-Cola ont amassé chacun 4 points aux dépens de l'Association sportive Celanese et du Drummond Ready Mix tandis que les équipes Western Tire, Amueblement Boulevard et Galerie d'Art Raymond ont remporté une victoire chacune de 3 à 1 respectivement sur le Fat Auto Electric, le Beaulieu Gaz Propane et le Salon Tremblay.

À la suite de ces parties, le Pepsi-Cola continue de dominer dans cette ligue mais il ne possède maintenant qu'un point et demi en avance sur son plus proche rival, le "Amueblement Boulevard."

Classification

Equipes Pts

1 Pepsi-Cola	19
2 Amueblement Boul.	17½
3 Photo Pierre Dorais	13½
4 Drummond Ready Mix	11½
5 Salon Tremblay	11
6 Galerie d'Art Raymond	11
7 Fat Auto Electric	10
8 Western Tire	9½
9 Beaulieu Gaz Propane	7

Première assemblée générale des principaux d'écoles

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Lors de la première assemblée générale de l'Association des principaux d'écoles du diocèse de Nicolet tenue récemment à l'école Jeanne-Mance de cette ville, on a procédé aux élections du nouvel exécutif. Le résultat a été le suivant: président, M. Bruno Rouleau, de cette ville, vice-président, Mlle Lucille Lesieur, de Victoriaville; secrétaire, Mme Réjeanne Marcotte, de Victoriaville.

Les conseillers sont le R.F. Benoit Morissette et M. Gérard Niquette de cette ville et M. Hermann Boissvert de Victoriaville. M. l'abbé Jonathan Lemire, demeure l'aumônier du groupement.

M. Armand Lahaie, président sortant de charge, a reçu des félicitations de la part de tous les membres de l'exécutif pour le magnifique travail qu'il a accompli durant son terme d'office.



L'INITIATION DES Elans, de la loge 428 de Victoriaville, a été suivie d'un buffet froid et d'une soirée dansante en la salle du Pavillon des Pointes-Beaudet. Sur la photo, quelques membres Elans se racontent quelques bons mots concernant les cérémonies de l'initiation. De

(Photo André) gauche à droite: M. Gilles Dumont-Pellerin, haut-commandeur de la loge locale; M. Clément Desrochers, un des 23 nouveaux membres qui ont été initiés dimanche; M. Marcel Dumont, organisateur de la soirée récréative, et M. Gilles Mailhot, député de district.

Menace de grève chez Auger & Fils

Victoriaville (RL) — Les employés de la maison Auger & Fils Ltee de Victoriaville ont rejeté les dernières offres de leur patron, au point de vue salaire, nous apprenait hier le représentant syndical négociateur dans cette affaire, M. Jean-Marc Bergeron.

Ce dernier a rappelé que les employés de Auger & Fils Ltee avaient obtenu leur reconnaissance syndicale au mois de juillet dernier et que des négociations entre la partie patronale et le syndicat des employés avaient débuté au mois d'août.

"Au début, a déclaré l'or-

ganisateur M. Jean-Marc Bergeron tout semblait aller dans le meilleur des mondes et les patrons semblaient désirer qu'une entente soit conclue rapidement.

Toutefois, après 4 séances de négociation, bien que les deux parties se soient entendues en principe sur les clauses mécaniques et ce qui existait déjà avant l'avènement du syndicat, lorsqu'est arrivée la question salaire, l'employeur s'en est pratiquement tenu à ses offres du début.

C'est pourquoi nous avons demandé l'intervention d'un conciliateur au ministère du Travail dans

le but d'en arriver à une entente. Une séance avec le conciliateur a également eu lieu et elle n'a rien apporté de nouveau."

L'organisateur de la CSN représentant des employés M. Jean-Marc Bergeron a conclu en disant qu'il souhaitait bien que

d'autres rencontres fructueuses aient lieu avec le conciliateur avant qu'expirant les délais légaux pour le droit de grève.

Il n'existe que deux partis qualifiés de national au fédéral — M. Morissette

VICTORIAVILLE (RL) — Un journaliste a demandé hier matin à l'honorable Albert Morissette, ministre d'Etat dans le cabinet Lesage et député de comté d'Arthabaska ce qu'il pensait de la campagne électorale fédérale.

A cette question, le ministre

Morissette a répondu que M. Lesage lors de la session spéciale convoquée la semaine dernière avait fait une déclaration en ce sens, à la suite d'une demande de l'opposition.

"Vous savez, a dit M. Morissette, que M. Lesage a répondu que la meilleure alternative dans la prochaine élection fédérale était Pearson."

Je dois me référer à cette réponse, a ajouté M. Morissette, car à Ottawa présentement, il se trouve 4 partis dans la présente campagne électorale. Le parti libéral présente des candidats dans tous les comtés. Il est donc reconnu comme un parti national et je pense donc qu'il est le parti le plus susceptible de prendre le pouvoir et qu'il le prendra probablement.

Il y a également le parti conservateur qui présente des candidats dans tous les comtés. C'est donc également un autre parti national, et c'est le seul autre qui a des chances d'être porté au pouvoir.

Pour ce qui est des crétillistes, M. Caouette, des candidats dans la province de Québec, seulement. Même si tous ces candidats étaient élus, les crétillistes de M. Caouette ne pourraient prendre le pouvoir.

Je pense donc que ceux qui voteront Crédit social donneront un vote absolument négatif. Il en est de même pour le parti Néo-démocrate. Un vote pour le NPD est à mon avis un vote négatif.

Je pense, a continué M. Morissette, qu'avant de voter, les électeurs devront se rappeler que depuis 1957, soit depuis 8 ans, nous avons eu 3 élections. Le public désire-t-il une autre élection dans 6 mois? S'il ne le désire pas je pense qu'il devra voter en conséquence et ne pas donner un vote négatif.

C'est pourquoi, nous les libéraux de la province de Québec, ne voyons aucune autre alternative que M. Pearson, si l'on veut un gouvernement qui durera 4 ans. Pour ce qui est des conservateurs, rappelons que M. Léon Baizer déclarait récemment qu'il n'y avait pas de place pour les candidats-français dans le gouvernement Diefenbaker.

Trois ministres En terminant, l'honorable Morissette a rappelé qu'il se trouvait actuellement trois ministres dans Drummond-Arthabaska, soit deux au provincial, l'honorable Bernard Pinard et lui-même et un au fédéral, soit M. Jean-Luc Pépin.

"Les gens se demandent s'il existe une entente entre les trois ministres. Je pense que sans mêler la politique provinciale à la politique fédérale, je dois dire qu'il existe une sorte d'entente entre les trois ministres actuels et que si cette entente existe c'est pour le plus grand bien de tous les citoyens de Drummond-Arthabaska."

Deux vols sont signalés à la Sûreté municipale

VICTORIAVILLE (AD) — La Sûreté municipale de Victoriaville rapporte qu'un vol par effraction a été commis au cours des derniers 15 jours à la résidence de M. René Poisson, au 152 de la rue de la Rivière.

Selon la victime, les malfaiteurs auraient fait main basse sur différents objets, sur des vêtements ainsi que sur de l'argent liquide, le tout évalué à plus de \$1,000.

Le capitaine-détective J. Omer Fournier de la police municipale a été informé de ce crime au cours de la fin de semaine. C'est M. René Poisson qui a découvert que des voleurs avaient visité sa résidence en revenant chez lui samedi.

M. Poisson avait quitté Vic-

torieville il y a deux semaines en compagnie de sa famille pour prendre des vacances.

Le bec sucré Des jeunes adolescents qui avaient décidé de se sucrer le bec ont volé des bonbons, du chocolat et autres friandises dans le camion de M. Gérard Fortin.

Selon M. Fortin, de la rue St-Jean-Baptiste, la marchandise volée a une valeur de quelque \$200... de quoi se bourrer le ventre pour longtemps. Cependant les quatre jeunes gens qui ont commis ce crime n'ont pas eu l'occasion de tout avaler leurs provisions.

En effet les limiers de la police municipale leur mettaient la main dessus quelques heures après le vol.

M. Bilodeau se retire de la politique

PRINCEVILLE (G.A.B.) — "Dû à certaines circonstances et malgré de très fortes pressions, même pour la mairie, j'ai décidé pour le moment de me retirer de la politique municipale. Ce n'est pas un adieu mais un au revoir. Je remercie la population pour le support qu'elle m'a donné." C'est ainsi que s'est exprimé M. Roger Bilodeau, échevin sortant de charge au siège No 5 du conseil de ville de Princeville.

M. Roger Bilodeau était au conseil de ville depuis 1961. Il avait alors été choisi pour remplacer M. Denis Côté, décédé accidentellement. Aux élections de 1963, M. Roger Bilodeau avait brigué des suffrages et avait été réélu au siège No 5.

Une candidature est refusée dans Lotbinière

STE-CROIX (A.D.) — Trois candidats brigueront les suffrages à l'élection du 8 novembre dans le comté de Lotbinière. Il s'agit de Me Auguste Choquette, libéral, Adrien Lambert, Ralliement des Crétillistes, et Raymond O'Hurley progressiste-conservateur.

Un quatrième candidat se présenta au bureau d'enregistrement vers 2h.15, hier après-midi, pour poser sa candidature sous l'étiquette du Nouveau Parti Démocratique. Ce candidat de la onzième heure a cependant été refusé par le président d'élection, M. Wilfrid Desruisseaux. Au début, on croyait que la mise en nomination devait être close pour deux heures précises, hier. Ce fut la première raison qui poussa M. Desruisseaux à refuser la mise en nomination de M. Valois, de Montréal.

Cependant, le candidat NPD déclara que l'appel nominal pouvait se faire jusqu'à trois heures, pendant quelque temps au bureau d'enregistrement de Ste-Croix, dans le comté de Lotbinière.

Le président d'élection décida finalement de trancher la question en s'informant direc-

tement à Ottawa. Au cours de son entretien téléphonique, M. Desruisseaux apprit que selon la loi électorale, l'appel nominal devait se faire, hier le 25 octobre entre midi et deux heures, heure normale de l'Est. Or, comme nous sommes présentement à l'heure avancée, cela signifiait jusqu'à trois heures, heure avancée de l'Est.

Le président d'élections du comté de Lotbinière reçut donc la permission des autorités centrales, d'accepter la nomination de M. Valois étant donné que celui-ci s'était présenté au bureau d'enregistrement avant trois heures.

On revisa donc le document officiel de mise en nomination et on y découvrit une autre anomalie qui, cette fois-ci, devait apporter définitivement la cancellation de la candidature du représentant NPD. On se rendit compte que quelques-uns des témoins ayant signé la mise en nomination de M. Valois n'étaient pas résidents du comté de Lotbinière et qu'ils n'avaient pas été assermentés tel que le veut la loi électorale.

Le candidat néo-démocrate accepta donc la décision du

président d'élection de rejeter sa mise en nomination.

Milieu rural Trois candidats s'affrontent pour représenter le comté de Lotbinière à la chambre des communes.

Actuellement, le député de Lotbinière à Ottawa est Me Auguste Choquette, avocat, de Laurier Station, M. Choquette, candidat libéral, sollicitera le renouvellement de son mandat lors de la tenue du scrutin.

Ses adversaires seront M. Adrien Lambert, cultivateur de St-Jovier de Joly qui fait partie du Ralliement des Crétillistes de M. Real Caouette et M. Raymond O'Hurley, de St-Gilles, qui portera les couleurs du parti progressiste-conservateur.

La population du comté de Lotbinière est essentiellement rurale. Selon l'officier rapporteur, M. Wilfrid Desruisseaux, on prévoit qu'un grand total de quelque 17,500 électeurs seront inscrits sur la liste électorale du comté et pourront jouir de leur droit de vote à un des 96 bureaux de vote à travers la circonscription de Lotbinière.

Pour la votation provisoire, précédant la journée officielle des élections, quatre bureaux de scrutin seront ouverts, soit à Deschambault, Ste-Croix, Lyster et Ste-Agathe.

La route de Princeville est pavée

VICTORIAVILLE (RL) — Les automobilistes de Victoriaville, Princeville et Warwick ont maintenant accès à la route 9 par une voie pavée.

Le ministre Morissette a noté lors de sa conférence de presse hebdomadaire qu'en effet les travaux d'asphaltage étaient maintenant complétés dans le rang 2 de Princeville, soit la route principale reliant Princeville à la route Transcanadienne.

Il ne fait pas de doute que toute la population de ce secteur apprécie cette amélioration qui était réclamée depuis longtemps.

L'honorable Albert Morissette a déclaré pour sa part: "Je suis très heureux de cette nouvelle situation, car elle est le fruit de nombreuses démarches, entreprises avec le concours de toute la population de la région."

Le député du comté d'Arthabaska a ajouté que bientôt, la route 34 fournirait un autre accès pavé aux automobilistes de Victoriaville, Arthabaska et Warwick. Il a conclu en notant que lorsque les travaux de la route Trans-Québec seront entrepris, le comté d'Arthabaska sera alors pourvu d'un réseau routier important.

Le fait de déterminer le tracé de la route Trans-Québec que pour la voie de raccordement reliant Plessisville, Princeville et Victoriaville à cette route Trans-Québec.

Plusieurs causes prévues aux Sessions de la Paix

VICTORIAVILLE (AD) — Plusieurs causes sont prévues sur le rôle de la cour des sessions de la paix cette semaine. Cette cour criminelle siègera tous les matins, depuis 10 heures, dans la salle d'audience du palais de justice d'Arthabaska.

On pourra assister entre autres au procès de cinq jeunes hommes accusés d'avoir tenté d'introduire par effraction dans un wagon des chemins de fer nationaux de Victoriaville, dans le but d'y commettre un vol. Il s'agit de André Sicard, Paul O'Brien, Jean-Guy Gingras, Gilles Daneau et Michel Grégoire.

Une jeune fille comparaitra également devant le tribunal sous l'accusation de fabrication et d'usage de faux chèques.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (RL) — M. Jacques Leahy, président du comité des cours aratoires au sein de la Jeune Chambre de Victoriaville, nous apprend que c'est dimanche qu'a eu lieu, en l'école secondaire des gargons, l'inscription pour la présente série. M. Leahy s'est dit très heureux du fait que 22 membres du Jeune Commerce aient exprimé le désir de suivre le cours en s'y inscrivant.

C'est ce soir, à 8h.30, que les Tigres de Victoriaville reçoivent, au centre sportif Jean-Béliveau, la visite des Rockets de Drummondville. Les sportifs locaux verront sûrement ce soir, du jeu mieux coordonné que celui de dimanche après-midi, contre les Castors de Sherbrooke. Il est également à prévoir que

Les parties d'huitres sont à la mode, à cette période de l'année. C'est ainsi que vendredi soir, une partie d'huitres était organisée pour les employés de la Victoriaville Specialties, et une autre l'était également pour les membres du club de golf de Victoriaville.

Dans certains milieux, on s'intéresse à savoir ce qui survient dans l'établissement d'un centre d'achats entre Victoriaville et Arthabaska. Les promoteurs de cet important projet, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, ces derniers mois, devaient nous en informer vers le milieu du mois d'octobre.

Ce soir, à la réunion hebdomadaire des membres de la Commission municipale des Loisirs, il sera sûrement question de l'enquête qui a été faite par la Commission locale auprès des autres villes du Québec afin de connaître l'importance que prenait la question des loisirs dans ces villes respectives. Il est même à prévoir que l'on connaîtra les résultats complets de l'enquête dès la réunion de ce soir.

M. Morissette explique le pourquoi de la tenue d'une session spéciale

VICTORIAVILLE (RL) — L'honorable Albert Morissette, ministre d'Etat et député du comté d'Arthabaska a expliqué hier matin, lors d'une conférence de presse hebdomadaire le pourquoi de la tenue d'une session spéciale qui a été convoquée à l'Assemblée législative du Québec, la semaine dernière.

Commentant cet événement, l'hon. Morissette a déclaré: "L'annonce mercredi dernier, de la tenue d'une session spéciale de l'Assemblée législative du Québec a pris la popu-

lation par surprise, et plusieurs se demandent encore la raison d'une telle session. Eh bien, il s'agit d'une question assez compliquée. En effet, la traversée de Lévis qui assure le transport des particuliers, des véhicules et de la marchandise entre Lévis et Québec, était paralysée par un arrêt de travail causé, non pas les employés, mais par la direction, soit les capitaines et assistants-capitaines. La compagnie elle-même avait averti les deux villes de son intention de suspendre le service à

compter du 15 novembre. Comme cette compagnie détient une charte fédérale, il n'était pas possible de procéder à la nationalisation ou à la municipalisation. Le seul pouvoir du gouvernement provincial était celui de forcer la compagnie à maintenir le service entre les deux villes, et c'est la raison pour laquelle la session a été tenue. Le gouvernement peut maintenant en cas de besoin, nommer un administrateur qui prendra les mesures pour assurer un service continu.

Le gouvernement a décidé d'intervenir à cause des grands dangers qui auraient pu se produire en cas de désastre, alors qu'il aurait été pratiquement impossible d'obtenir l'aide de Québec, en cas de conflagration à Lévis, par exemple. De plus, advenant le cas où il aurait fallu fermer le pont de Québec, pour une cause quelconque, il n'y aurait plus eu aucune liaison entre les deux villes."

Sylvio Tremblay a décerné le trophée à Gaston Houle. Daniel Dupuis qui a été choisi le meilleur lanceur de la saison s'est mérité un trophée. Dupuis qui s'alignait avec la Pharmacie Houle a reçu son trophée des mains de M. Jean-Louis Dumouchel, vice-président de la ligue.

C'est l'atoueur Paul Allard, de l'équipe du Service du Bûcheron qui a retiré le plus de frappeurs au bâton. Le joueur Denis Laroche a reçu un trophée pour avoir été choisi le meilleur joueur à l'offensive. Paul Allard, un autre pour avoir été jugé le meilleur lanceur des séries éliminatoires et enfin tous les joueurs de l'équipe Seven-Up pour avoir terminé en tête du circuit.

Au cours de cette soirée, l'on en profita également pour remettre des trophées aux joueurs qui s'étaient distingués de façon particulière au cours du tournoi régional Molson qui a eu lieu à cours de l'été. C'est ainsi que Denis Mailhot de la Pharmacie Laurent a reçu un trophée de M. Ben Mathieu pour avoir lancé une partie parfaite dans ce tournoi, Michel Pépin pour avoir lancé une partie sans point ni coup sûr.

La soirée s'est terminée par une danse.

Remise des trophées à la ligue Industrielle

VICTORIAVILLE (RL) — La grande soirée annuelle de la ligue Industrielle de ball-molle de Victoriaville a connu samedi soir un éclatant succès.

C'est au cours de cette soirée qui a eu lieu au local des Chevaliers de Colomb de la rue St-Augustin que l'on a procédé à la remise de trophées aux joueurs qui se sont le plus distingués au cours de la saison 1965. Le maître de cérémonie pour la circonstance était Claude Boisclair. Le trophée Auger et Fils qui était décerné à l'équipe championne des séries éliminatoires a été offert par Jacques Auger à Raoul Coriveau, l'instructeur de l'équipe du Service du Bûcheron, qui a vaincu en finale le Seven-Up.

Le trophée O'Keefe de M. Sylvio Tremblay de Victoriaville a été décerné à M. Gilbert Lafrance, commanditaire de l'équipe Seven-Up. On se souviendra que l'équipe Seven-Up a terminé en tête de la ligue Industrielle de Victoriaville.

Un autre trophée a été remis au joueur qui a conservé la meilleure moyenne au bâton durant les jouées de la cédule régulière. Il s'agit de Gilles Roux de l'équipe Utex.

Un trophée a été remis à Jean Laurin, le meilleur cogneur de coups de circuit. En l'absence de ce dernier, M.

Accorder aux institutions privées les moyens financiers adéquats à ces maisons

VICTORIAVILLE (RL) — M. Wilfrid Bolduc de Vimy Ridge, président général de l'Association des anciens du Collège de Victoriaville, vient d'adresser un important message aux anciens, aux parents des élèves anciens et actuels et aux nombreux amis du collège de Victoriaville. M. Bolduc déclare: "Si vous êtes de ceux que les nombreux problèmes suscités par la réforme actuelle de l'enseignement au Québec préoccupent, et si de plus, vous croyez en la valeur des institutions privées d'enseignement et en la nécessité d'assurer leur survie pour le plus grand bien des parents, de la jeunesse et de l'éducation en général, l'Association des anciens du collège de Victoriaville vous offre aujourd'hui l'occasion de poser un geste concret et d'importance primordiale, en vous invitant à signer et à faire signer par d'autres personnes une requête, destinée à rappeler au ministère de l'Éducation ses engagements antérieurs en cette matière et à l'inviter à respecter et à appliquer intégralement le Bill 60, cette grande charte de l'éducation afin d'assurer le

maintien, au Québec, des institutions privées d'enseignement et, par conséquent, leur soutien financier adéquat par l'état. Cette initiative à laquelle s'associe pleinement notre association dont le but principal est justement le progrès constant de l'institution privée qu'est le collège de Victoriaville, est au point de départ, l'oeuvre de l'Association des anciens pour le maintien des institutions privées d'enseignement qui veut en faire une manifestation d'envie provinciale."

Le message du président de l'association se poursuit en denotant l'urgence de signer une telle requête et une demande de l'appui entier du plus grand nombre possible de personnes.

Cette affirmation du législateur est basée sur le droit naturel et inaliénable des parents d'envoyer leurs enfants dans une institution de leur choix.

Les parents du Québec veulent se prévaloir de ce droit. L'existence d'un secteur privé, dans la province de Québec, serait dans l'intérêt de toute la société. La disparition des institutions privées au Québec, due au système de financement actuellement en vigueur enlève aux parents de notre province toute possibilité de choisir librement une institution pour leurs enfants.

Les parents du Québec qui ont des enfants aux études dans les institutions privées sont des payeurs de taxes au même titre que les autres.

On requiert donc avec instance du ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, des commissions scolaires régionales et locales de la province de Québec, d'accorder aux institutions privées, les moyens nécessaires pour assurer leur survie, notamment de procurer en toute équité les moyens financiers adéquats à ces institutions."

La fondation d'un conseil d'expansion économique bien vue des syndicats

VICTORIAVILLE (RL) — M. Jean-Marc Bergeron, président du syndicat des employés du vêtement de Victoriaville s'est fait hier le porte-parole de tous les syndicats affiliés au conseil central de Victoriaville

(CSN) afin de féliciter l'honorable Albert Morissette pour l'initiative qu'a eue ce dernier de réclamer la fondation d'un conseil d'expansion économique pour la région des Bois-Francis.

M. Bergeron qui parlait au nom du conseil central des syndicats de Victoriaville a dit regretter que ce ne soit pas les syndicats eux-mêmes qui aient poussé ce projet car à-t-il ajouté "des conseils centraux affi-

travail qui a déjà été fait en ce sens au sein de la Chambre de Commerce locale et qui se fera dans les jours à venir. Par la même occasion, M. Bergeron a remercié le comité de la Chambre de la collaboration la plus entière et la plus complète de la part des syndicats de Victoriaville. M. Bergeron a assuré que les délégués du syndicat qui sont déjà nommés sur ce comité et qui le seront encore travailleront activement à faire un succès de cette initiative qui s'imposait depuis assez longtemps.

Entrant un peu plus dans les détails, M. Jean-Marc Bergeron a continué en disant que du point de vue syndical le travail le plus urgent qu'avait à accomplir le nouveau comité d'expansion économique des Bois-Francis était de faire un éventail complet des possibilités d'emplois offertes actuellement dans les Bois-Francis et aussi parallèlement, de la main d'oeuvre disponible.

"Il est inutile a continué M. Bergeron de continuer à encourager nos jeunes à apprendre le métier de soudeur, si les statistiques nous prouvent qu'il y a déjà saturation dans cette sphère et que de plus en plus les soudeurs seront moins nécessaires dans notre région. Par contre le vêtement offre présentement et offrira dans l'avenir de très grandes possibilités."

Pour finir, M. Bergeron a précisé que cet éventail de possibilités d'emplois et de main-d'oeuvre disponible devrait par la suite être constantes et se renouveler constamment pour que l'on sache toujours où on va.



M. Jean-Marc Bergeron

Six candidats se feront la lutte dans le comté de Portneuf le 8 novembre

DONNACONA (GR) — Six candidats se feront la lutte dans le comté de Portneuf, à l'élection fédérale du 8 novembre. C'est ce qu'a annoncé le président des élections, M. Guy Renaud de Donnacona, à l'issue de la mise en nomination, qui s'est terminée à 3 heures hier après-midi.

Les candidats en lice sont MM. Jean-Louis Frenette, dessinateur industriel de St-Marc des Carrières, député sortant, qui sollicite un renouvellement de mandat comme indépendant, Albert Neilson, artiste-sculpteur de Cap-Santé, représentant le parti libéral, Roland Godin, des Ecureuils, gérant de coopérative, représentant le Ralliement des Crédi-tistes, Gilbert Ouellette, de Portneuf-Station, employé de bureau, du parti progressiste conservateur, Fernand Lepage, représentant syndical de Québec, Nouveau Parti Démocratique et Louis-Philippe Bertrand de St-Casimir, conservateur indépendant.

Les candidatures de MM. Frenette, Neilson, Godin et Ouellette, étaient officielles depuis quelque temps déjà, alors que tous les quatre ont déjà commencé leur campagne électorale. Toutefois, l'entrée dans la lutte de MM. Lepage et Bertrand, a causé une certaine surprise dans les milieux politiques de la région. On sait qu'en 1963, quatre candidats étaient en lice, soit un représentant du Crédit Social, du parti libéral, du parti progressiste conservateur et d'un progressiste conservateur indépendant.

À l'issue de la mise en nomination, le président d'élections,

M. Renaud, a fait part qu'environ 25.850 électeurs sont inscrits sur les listes et auront droit sur le choix de leur représentant dans le prochain parlement canadien. Ce nombre de voteurs représente une augmentation de 465 sur les 25.385 qui figuraient sur la liste de l'élection de 1963, alors que 20.564 électeurs avaient usé de leur droit de vote pour élire avec une majorité de 4.496 voix le représentant du Crédit So-

cial d'alors, M. Jean-Louis Frenette.

De plus, M. Renaud a déclaré que huit bureaux provisoires seront mis à la disposition des électeurs, samedi le 30 octobre prochain, entre 8 heures a.m. et 7 heures p.m. Ces bureaux seront installés dans les municipalités de Donnacona, St-Casimir, St-Raymond, St-Marc des Carrières, St-Basile, Deschambault, Portneuf et Pont-Rouge.

Vaste territoire du comté fédéral de Maskinongé

LOUISEVILLE (M.B.) — Dans la circonscription électorale de Berthier - Maskinongé - Delanau-dière existe un endroit, à 45 minutes d'avion de St-Michel-des-Saints, à l'extrême nord-ouest de cette municipalité.

On l'appelle La Manouan et on la situe à environ une dizaine de milles de Saumaur, dans la Haute-Mauricie.

La liste électorale comporte, dans l'actuelle élection fédérale, quelque 197 noms, dont quelques-uns seulement de Canadiens français, qui sont, soit des fonctionnaires fédéraux, du personnel de l'Unité sanitaire, ou petit hôpital, ou encore, le poste de la Baie d'Hudson, ou des institutrices. Le reste de la population se compose d'indiens de la tribu des Têtes-de-Boule, nous a-t-on dit.

Jusqu'à ces derniers temps, leur chef était Jim Ottawa. La population indienne de cette réserve du comté est d'environ 500 personnes.

Parmi les noms relevés dans cette liste de votation, on remarque ceux des Ottawa, qui sont fort nombreux, Flamand, dont c'est le même cas, Peiqui, Périgray, ainsi que Quitch.

Tous les noms de familles ont des représentants nombreux, ce qui reviendrait probablement à dire que tout sont de la même parenté suivant le cas.

Le site en est montagneux et parsemé de lacs et de forêts. On est présentement à faire un chemin qui, en provenance de St-Michel-des-Saints, se dirige vers la réserve de La Manouan, en automobile.

Depuis sa fondation en septembre 1963

Les dépenses se chiffrent à \$274,768 à la Tardivel

DONNACONA (GR) — Les dépenses d'organisation et d'immobilisation de la commission scolaire régionale Tardivel du comté de Portneuf se sont chiffrées à \$274,768 depuis le 4 septembre 1963 date de fondation de cette commission scolaire régionale. C'est ce qu'indique le bilan des opérations déposé à la dernière assemblée régulière qui se tenait dans la salle de l'école d'Arts et Métiers de Donnacona sous la présidence de M. Gilles-A. Moisan.

Selon les chiffres au bilan, en 1963-64 la commission Tardivel a dépensé la somme de \$148,178.58 tandis que l'année 1964-65 s'est soulevée avec des dépenses de \$126,590.22. A ces deux montants il faut ajouter la somme de \$65,000 qui ne figure pas au bilan et qui a servi à la construction de l'école préfabriquée de huit classes à Donnacona. Cette dernière dépense ne figure pas non plus aux prévisions budgétaires de l'année en cours.

Selon les explications fournies à la dernière assemblée, cette dernière dépense sera incluse dans l'emprunt à long terme que se propose d'effectuer la commission régionale pour payer les dépenses d'organisation et d'immobilisation encourues au cours des années 1963-64 et 1964-65. Cela signifie donc que la Tardivel lan-

cera une émission d'obligations à long terme d'environ \$350,000 pour couvrir ses dépenses encourues à date.

Les étudiants organisent les sports à l'école

LA TUQUE (R.L.) — Les étudiants de l'École des Métiers de La Tuque se sont vu confier, cette année, l'organisation du sport à cette institution. Le conseil des élèves, élu en juin dernier, préconise une nouvelle formule sportive, active et complète. Le président de l'école, M. Pierre Doucet, ainsi que quelques responsables, ont organisé une kyrielle d'activités destinées aux étudiants de cette institution.

Les sports intérieurs ont une place de choix à l'école même. Les étudiants peuvent pratiquer certains sports dans la grande salle de l'école, avant et après les classes, durant les récréations et les temps libres. Au cours de l'année, il serait question qu'un jeu de badminton soit installé.

Par contre, les activités parascolaires ont été confiées à MM. Charest, Morissette et Lemieux. Les étudiants pourront donc pratiquer la natation, le curling et finalement le hockey. Présentement, les élèves

peuvent pratiquer la natation le mercredi avant-midi, à la salle des Chevaliers de Colomb. Une vingtaine d'élèves se rendent régulièrement à cette piscine pour pratiquer leur sport favori.

Le mercredi matin, les glaces du club de curling de La Tuque sont à la disposition des étudiants de l'É.M.I.T. Présentement, les équipes sont en voie de formation. Le porte-parole des étudiants a dit que l'idée de présenter une équipe représentative de l'école, dans les tournois supérieurs, n'était pas rejetée.

Cependant, le domaine du hockey jouit d'une place prépondérante à l'école même. Trois équipes forment présentement la ligue de l'École des Métiers de La Tuque. MM. Rompré et Gérard Dumont, tous deux professeurs à cette école, ont été choisis à titre de responsable et de modérateur respectivement.

Berthier-Maskinongé-Delanau-dière

Cinq candidats se font la lutte dans le comté

LOUISEVILLE (M.B.) — Cinq candidats seront en lice lors du scrutin fédéral du 8 novembre, dans le comté de Berthier-Maskinongé-Delanau-dière.

Le président d'élection, M. Henri-R. Béland, a nommé les cinq noms suivants, une fois l'appel nominal terminé, hier après-midi: MM. Edmond Baril, Ralliement des Crédi-tistes, de St-Gabriel-de-Brandon; Normand Champagne, progressiste-conservateur, de Berthierville; Lucien LeRoux, libéral indépendant de Berthierville; Yvon Saucier, Nouveau Parti Démocratique, de Louiseville et Antonio Yanakis, libéral officiel, de St-Gabriel-de-Brandon.

On compte quelque 25.873 électeurs dans le comté. Quatre des cinq candidats sont du comté de Berthier et un seul, demeure dans celui de Maskinongé, qui est un comté ju-meau.

On y compte 29 villes ou municipalités, dont 16 dans Berthier.

Deux des candidats étaient sur les lieux lors de la mise en nomination, soit MM. Edmond Baril, du Ralliement des Crédi-tistes et Yvon Saucier, du NPD.

L'auditoire comprenait une vingtaine d'électeurs des deux secteurs du comté de Berthier-Maskinongé-Delanau-dière.

Lors de la dernière élection fédérale de 1963, aucun candidat du comté de Berthier n'apparaissait sur les bulletins de présentation.

Quatre partis étaient représentés, dont Me Remi Paul de Louiseville, pour le parti progressiste conservateur, M. Maurice Savard de St-Paulin, pour les libéraux, M. Mendoza Bellemare de Louiseville, pour le NPD et M. René-Paul Gaboury de Louiseville, pour le Ralliement des Crédi-tistes.

Voiture volée retrouvée

STE-ANGELE-DE-FRE-MONT (M.B.) — Une décapotable de marque Chevrolet 1963 a été volée, samedi soir, sur le terrain de la Feuille d'Erable. Elle appartenait à M. Romeo Beaulieu, de St-Félix-de-Valois, comté de Joliette.

M. Beaulieu a retrouvé, un peu plus tard, son véhicule abandonné dans un fossé. Il s'agit là d'une fugue qu'on attribue à des jeunes écoliers.

PAUL LESIEUR
MARCHANDISE SECHÉ

- Draperies
- Nettoyage de tapis
- Sablage de planchers
- Agent des peintures Sico

ST-GREGOIRE TEL.: 67

libéraux à Ottawa

sécurité au Canada

L'édifice de notre sécurité personnelle et familiale, qui l'a bâti? Le parti libéral. Nos grandes lois sociales, tel le nouveau régime des pensions de vieillesse, à qui les devons-nous? Au parti libéral. Qui nous donnera les lois sociales de demain? Le parti libéral.

Demain, nous aurons un programme élargi d'ASSISTANCE SOCIALE pour le vieillard, l'infirme, l'aveugle, la mère nécessiteuse; nous aurons, par-dessus tout, le programme libéral d'ASSURANCE-SANTÉ qui nous aidera tous à défrayer le coût des soins médicaux.

Le parti libéral demeure le parti de la sécurité sociale. Il l'a prouvé par ses œuvres. Que nous offrent les autres partis? L'insécurité de leurs promesses.



cette fois, un seul choix

votons tous libéral

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

AVEZ-VOUS DEMANDÉ VOTRE NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE?

OUI — Vous êtes en règle avec la loi.

NON — Vous devez vous mettre en règle avec la loi dans le plus bref délai, autrement, vous vous exposez à de sérieux inconvénients.

Pourquoi un numéro?

Sans numéro d'assurance sociale, les contributions que vous verserez au Régime de rentes du Québec, à compter du 1er janvier 1966, ne pourront être portées à votre crédit. Il sera donc impossible, le moment venu, de calculer le montant de votre rente de retraite et des autres prestations auxquelles vos contributions pourraient vous donner droit.

Sans numéro d'assurance sociale, vous devrez quand même payer des contributions au Régime de rentes, mais vous n'aurez droit à aucun de ses avantages.

Qui est obligé d'avoir un numéro?

Le numéro d'assurance sociale est obligatoire pour toutes les personnes âgées de 18 à 70 ans qui travaillent — soit comme employées à salaire, à commission, à temps partiel, etc. — soit à leur compte.

Où obtenir une formule de demande

Si vous n'avez pas déjà demandé ou obtenu votre numéro, vous pouvez vous procurer la formule de demande de numéro d'assurance sociale en vous adressant à la Régie des rentes du Québec, à la Caisse populaire la plus rapprochée de votre domicile, à tout bureau de la Commission d'assurance-chômage ou à votre employeur.

Ne tardez pas

Votre intérêt vous commande d'agir tout de suite.

Le président,
Robert De Coster, c.a.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC
CASE POSTALE 5200, QUÉBEC 2, P.Q.